

PPRI DE LA CLARENCE

Compte rendu de la commission géographique du 20 mars 2018

Date de la réunion : 20/03/2018 *Lieu* : Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane - LILLERS

Date de diffusion : /03/2018 *Rédacteur* : Marie CHERRIERE
Arnaud DE BONVILLER

Valideur : Aurélien PRUD'HOMME

Organismes	Représentants	Coordonnées	P	A / E
Mairie de Amettes	M CREPIN Alfred	03.21.02.70.13	X	
Mairie de Fontaine des Hermans	M BOUTILLER Grégoire	03.21.04.72.85	X	
Mairie de Lespesses	M PICQUE Arnaud	06.17.62.98.19.	X	
Commune de Nédonchel	Jean Pierre BLANCKAERT	jpblancaert601@gmail.com	X	
Mairie de Nédon	M FRANCOIS Daniel	communenedon@orange.fr 03.21.04.72.91.	X	
Mairie de St Hilaire	M CAUWET Philippe		X	
CABB	CATRY Maxence	maxence.catry@bethunebruay.fr		X
CABB	Flora TIVELET	Flora.tivelet@bethunebruay.fr 03.21.61.50.00	X	
SYMSAGEL	Sarah DUVERNEY	Sarah.duverney@sage-lys.net 03.61.40.00.63	X	

DDTM62	Christian HENNEBELLE	christian.hennebelle@pas-de-calais.gouv.fr 03.21.50.30.29	X	
DDTM62	Aurélien PRUD'HOMME	aurelien.prudhomme@pas-de-calais.gouv.fr 03.21.22.99.29	X	
ISL	Arnaud DE BONVILLER	debonviller@isl.fr 02.41.36.06.61	X	
ISL	Marie CHERRIERE	cherriere@isl.fr 01.55.26.99.99	X	

OBJET DE LA RÉUNION :

M. HENNEBELLE rappelle l'ordre du jour de cette commission géographique à laquelle sont conviées les 13 premières communes du bassin versant de la Clarence. Il s'agit de présenter la cartographie de l'aléa issue du travail réalisé par le cabinet d'études.

M. HENNEBELLE expose ensuite les prochaines échéances sur le projet :

- une réunion de concertation, présidée par le Monsieur le Sous-Préfet, sera organisée le 26 avril afin de valider les aléas sur l'ensemble des communes
- A la suite de cette réunion de concertation, la DDTM organisera des réunions de travail autour des enjeux avec chacune des communes.

ISL Ingénierie, représenté par M. de Bonviller présente le plan de l'exposé :

- Rappel sur les objectifs et le contenu d'un PPRi
- Qu'est ce que l'aléa inondation?
- Que nous ont appris les enquêtes et les derniers événements de crue?
- Quels sont les principaux facteurs qui entrent en jeu dans l'inondation des secteurs à enjeux?
- L'événement centennal : que signifie t'il, comment peut on le décrire?
- Les données, méthodes, outils utilisés pour réaliser les cartes d'aléa,
- Les résultats sous forme cartographique,

Le compte rendu ci-après s'attache à transcrire les échanges et discussions durant cette réunion. Suite à la présentation de la méthode d'élaboration des cartes, les communes ont été invitées à

prendre connaissance des planches cartographiques attachées à leur commune et à faire part de leurs premières impressions.

QUESTIONS – ÉCHANGES

Durant les échanges, les points suivants ont été relevés :

Sur Nédonchel : des inondations ont eu lieu au droit de l'angle à 90° que fait la rivière en passant à travers les habitations. Ces inondations ne figurent pas sur la carte. Trois autres remarques sont faites :

la route au nord est de pente très faible et en haut et en crête. L'alea semble sur estimé (n°1),

le long de la Nave, la largeur d'alea paraît trop forte en sortie de Bourg (n°2),

un ruissellement est à figurer provenant du sud (n°3)

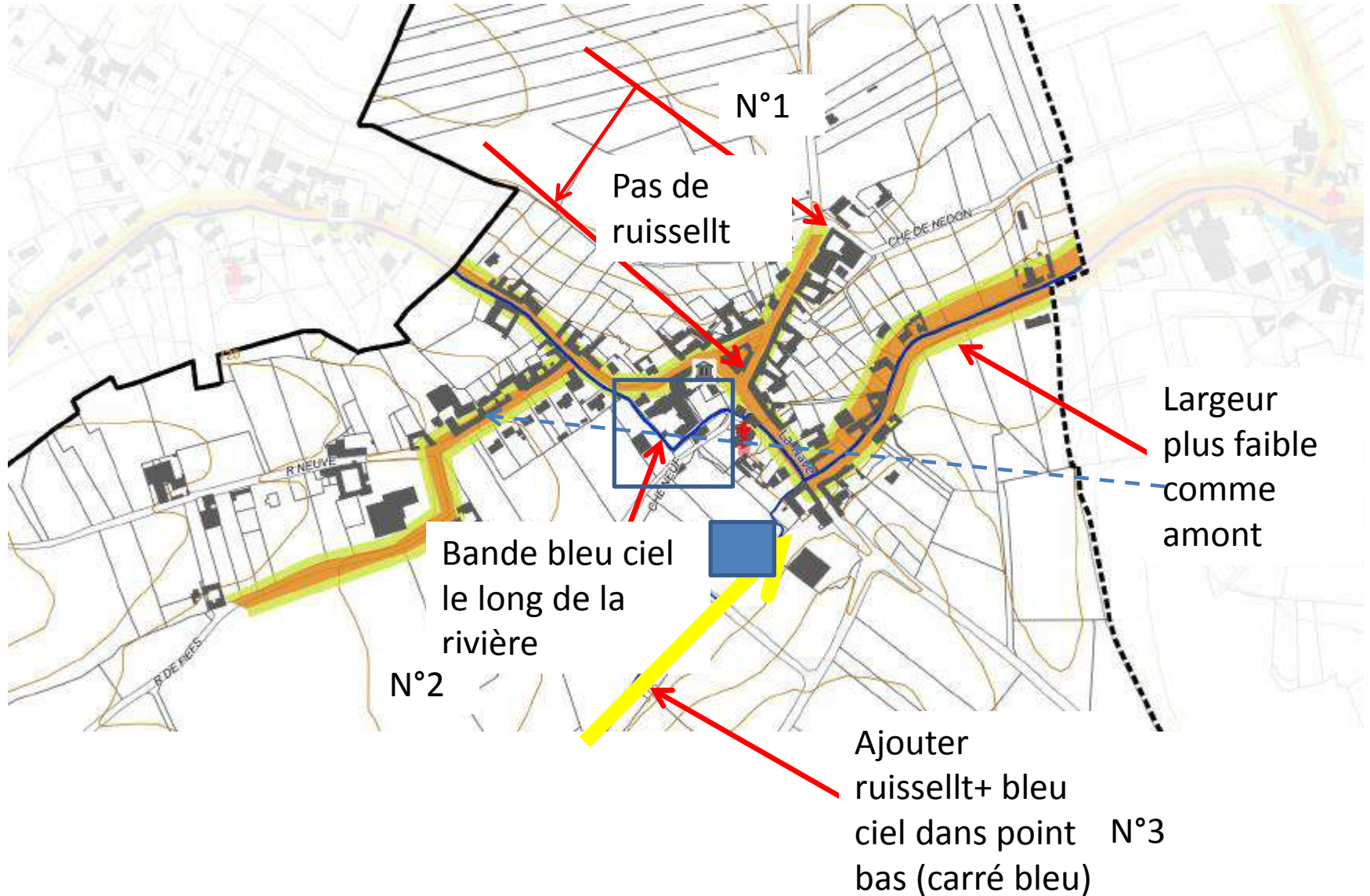
Sur Amettes, si le fond de vallée à la confluence avec le talweg venant de Bailleul les Pernes est bien inondée, le bâtiment n'a jamais été inondé,

Sur Nédon, un axe de ruissellement supplémentaire est noté. Il s'agit du chemin qui part du n°2 de la rue d'Amettes (RD69) pour remonter vers le sud. Des ruissellements importants y sont présents lors des fortes pluies. La chaussée de le RD69 est inondée en aval.

Les annexes détaillent pour ces communes les précisions demandées et les modifications à apporter.

Réunion géographique Nave

Ruissellement et écoulement sur la route+débordement Nave



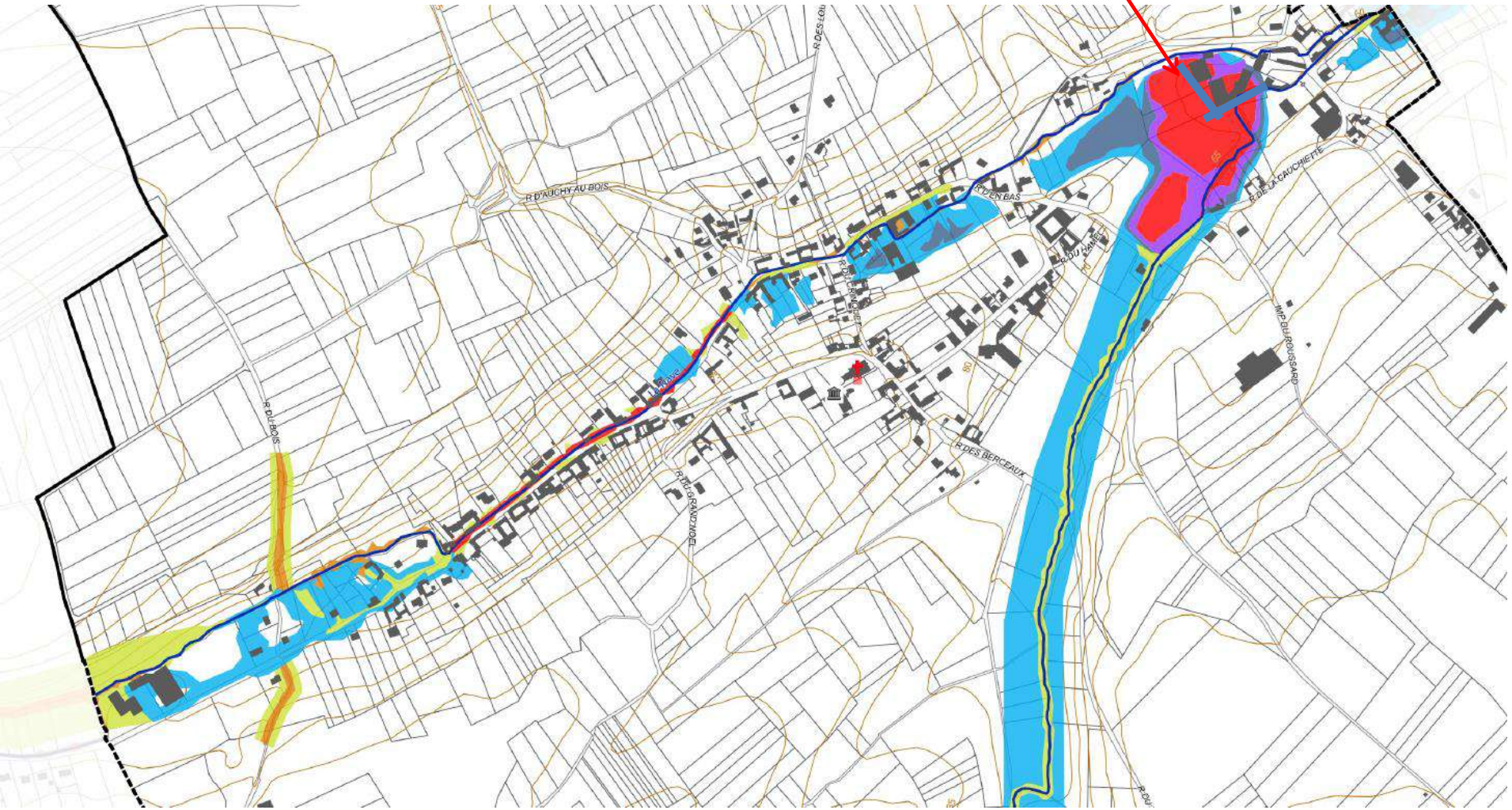
RECTIFICATION PROPOSEE - NEDONCHEL



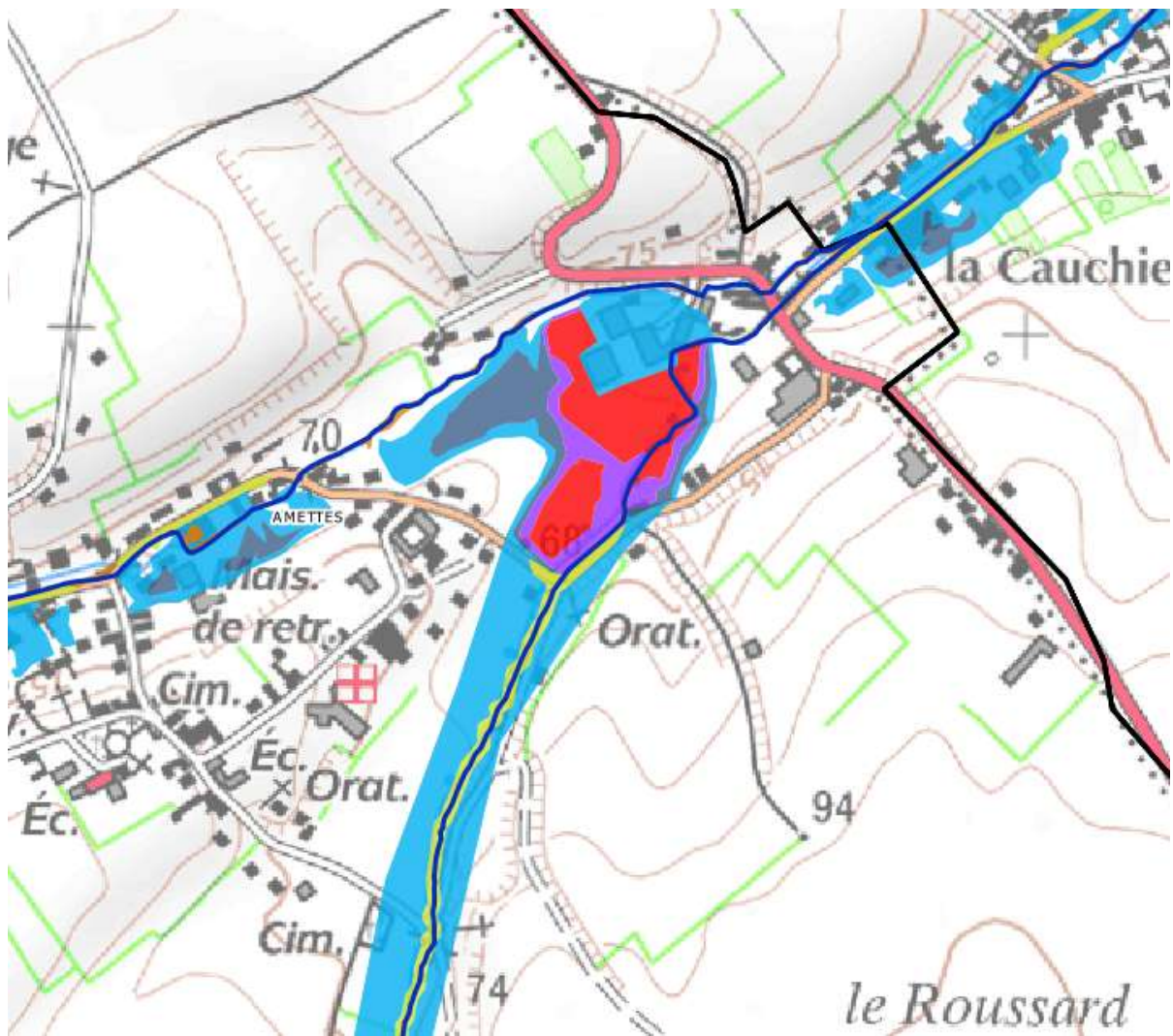
Pas d'eau d'après la commune
: singularité topo?

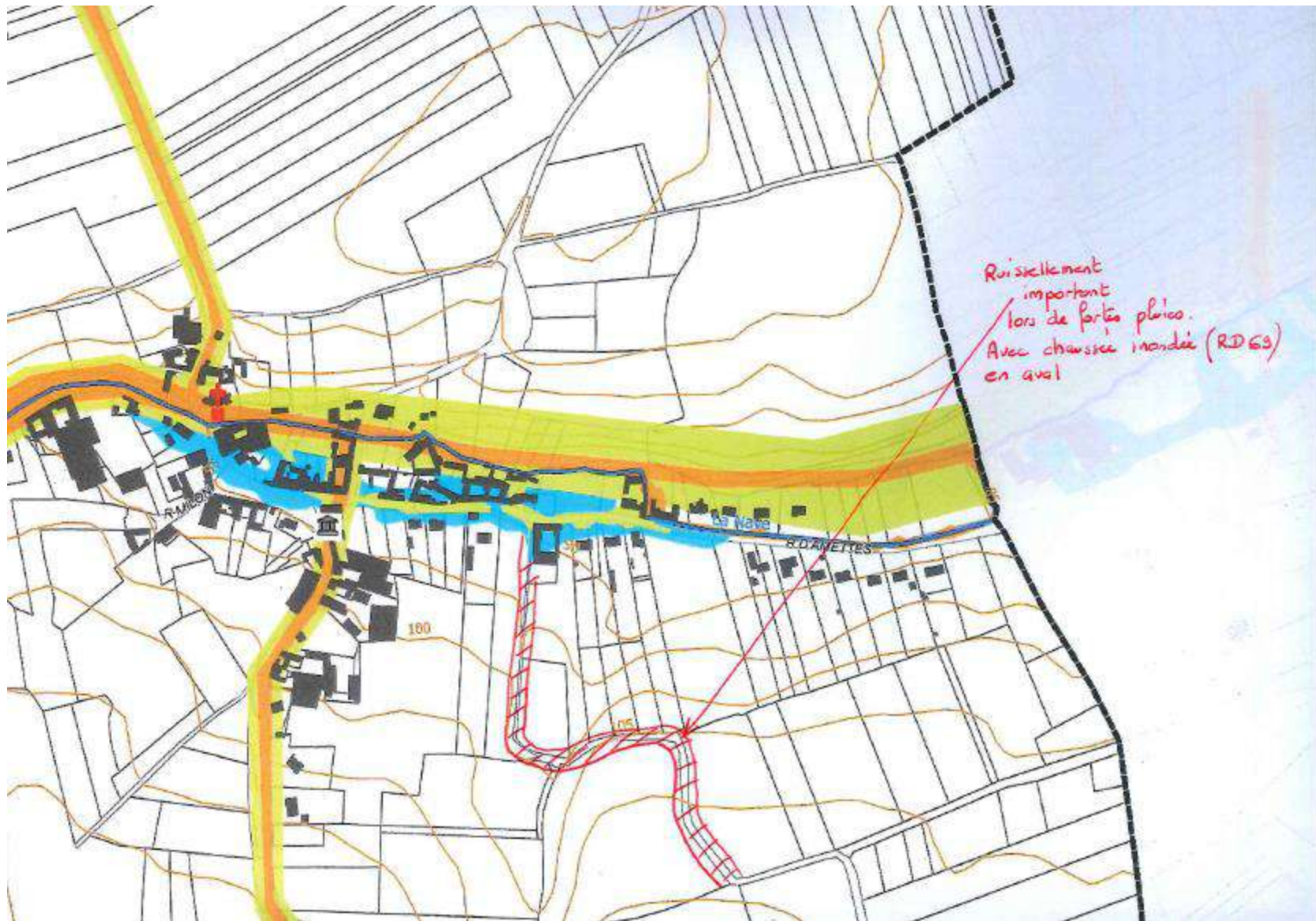
AMETTES

D341

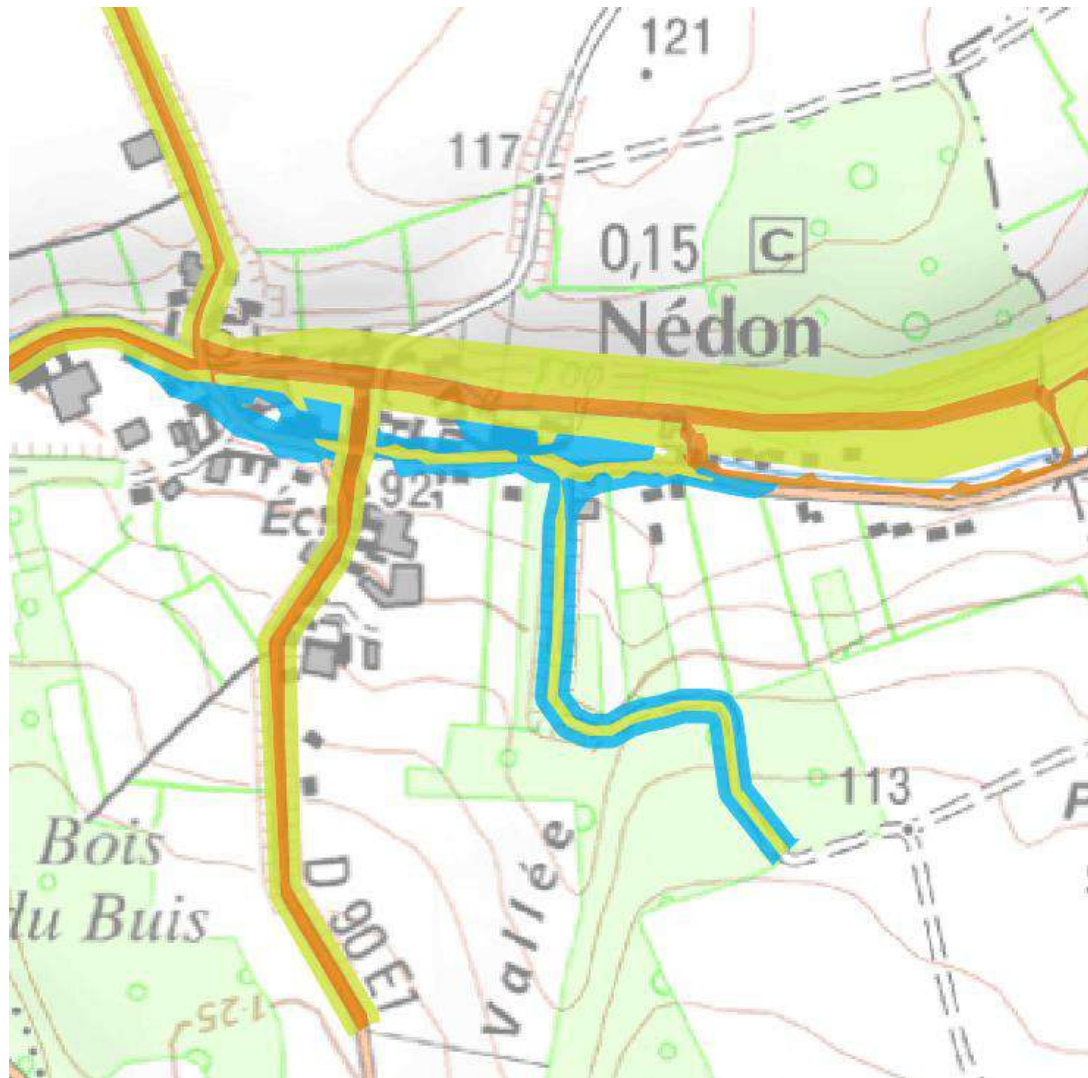


RECTIFICATION PROPOSEE - AMETTES





RECTIFICATION PROPOSEE - NEDON



Axe de
ruissellement
Bleu/jaune